RAPPEL DE PRODUIT - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 10/11/2021

Losartan Accord 50mg, comprimé pelliculé sécable et Losartan Accord 100mg, comprimé pelliculé - Accord Healthcare France SAS

Niveau de rappel : Officines, hôpitaux et circuit de distribution pharmaceutique

Le laboratoire Accord Healthcare France SAS, procède en accord avec l'ANSM et par mesure de précaution, au rappel des lots mentionnés ci-dessous des spécialités :

- LOSARTAN ACCORD 50 mg, comprimé pelliculé sécable - boite de 30 (CIP 34009 375 166 9 3) - Lot PY07212 - Nov 2022
- LOSARTAN ACCORD 50 mg, comprimé pelliculé sécable - boite de 90 (CIP 34009 375 169 8 3) - Lot PY07148 - Nov 2022
- LOSARTAN ACCORD 100 mg, comprimé pelliculé - boite de 30 (CIP 34009 375 155 7 3) - Lot PY07188 - Nov 2022
- LOSARTAN ACCORD 100 mg, comprimé pelliculé - boite de 90 (CIP 34009 375 159 2 4) - Lot PY07211 - Nov 2022

Ce rappel fait suite à la mise en évidence d'une impureté azide appelée "impureté azoturée de losartan" à des taux supérieurs aux limites acceptables dans la substance active entrant dans la composition de ces spécialités.

Pour toute question, merci de contacter Accord Healthcare France SAS au 03.20.40.17.70 (touche 2)



PUBLIÉ LE 27/10/2021 - MIS À JOUR LE 01/08/2022

Médicaments à base de losartan (seul ou en association) : conduite à tenir dans un contexte de tensions d’approvisionnement

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - MÉDICAMENTS
